

DANDY

« La mode se démode, le style jamais » (Coco Chanel)

DANS LES COULISSES DE L'ART TAILLEUR

Dans la famille Van Beers l'art tailleur est une vieille tradition : voilà quatre générations que l'on y exerce le métier. Une hérédité importante pour celui qui se revendique en rigolant « le Tom Ford de la grande mesure, puisque à la différence de la plupart de (ses) confrères (il n'a) pas un style propre mais épouse celui de (ses) clients ».

Je m'adresse à la nouvelle clientèle des 30/50 ans, qui gagnent correctement leur vie et sont intéressés par la mesure, mais ne veulent pas d'une mesure compassée ou vieillotte : ils la veulent moderne, contemporaine », nous explique-t-il. D'où le choix de proposer une « vraie grande mesure », facturée aux tarifs traditionnels du genre, à partir de 5500 euros le costume.

En 1936 ses grands-parents maternels quittent l'Allemagne où l'atmosphère devient par trop pesante pour aller s'installer aux Pays-Bas avec leurs huit enfants. Sa grand-mère, qui exerçait à Kleef le métier de tailleur chez son propre père, y a trouvé un poste chez un maître tailleur réputé, à Valkenbrug dans le sud du pays. C'est là que sa propre fille (la mère de Kees donc, essayez de suivre...) prendra sa suite et rencontrera son mari (le père de Kees), qui s'y fait faire ses costumes. Et c'est aux Pays-Bas qu'une vingtaine d'années plus tard Kees effectuera sa formation. « *Les maîtres tailleurs hollandais n'étaient pas fermés comme le sont certains maîtres tailleurs aujourd'hui, qui n'aiment pas tout ce qui est nouveau, se souvient-il. Ce qui est dommage, précise-t-il in petto, parce que Rolls Royce, Lamborghini et Porsche utilisent sans cesse de nouvelles*

technologies ! Pendant mes quatre ans de formation j'ai appris en même temps le savoir-faire tailleur et les nouvelles technologies. Que j'ai adaptées à l'art tailleur en m'installant à Paris ».

St Laurent, Givenchy, Dior, Cerruti : pendant une dizaine d'années, Kees collaborera avec les plus importantes maisons de couture françaises.

Kees van Beers : « L'aplomb est la partie essentielle pour le bon tomber du vêtement, nous explique-t-il. Il doit être identique sur tous les modèles, quelle que soit la morphologie du client, c'est-à-dire que si on regarde une veste à carreaux, il faut que lesdits carreaux soient parfaitement horizontaux sur les devants et le dos du client. Et à l'endroit où les encolures du devant et du dos se rejoignent ils doivent être parfaitement reliés. C'est à cet endroit exactement que se trouve l'aplomb, et c'est le point le plus essentiel dans un costume — ou un manteau. Ici nous vendons un savoir-faire : on a créé différents styles pour que le client puisse s'y retrouver en fonction de ses goûts et de sa morphologie, et dans des lignes classique et sportswear chic pour le week-end, mais on vend d'abord et avant tout un savoir-faire, et des créations très variées, du très classique au très sportswear en passant par le très urbain. »

D'AMSTERDAM À PARIS

Effectuée aux Pays-Bas, la formation de Kees s'est achevée par trois stages, chez un Maître fourreur, un Couturier et un Maître tailleur. Son diplôme en poche, le jeune Kees n'a pas très envie de rester à

Amsterdam - il boucle sa valise et part pour Paris. Il va d'abord y travailler en intérim pendant cinq ans, ce qui lui permet de s'adapter à des styles très différents qui feront de lui un tailleur polyvalent : « *L'intérêt de l'intérim est que soit on sait travailler et on travaille tout le temps, soit cela se sait très vite et on ne travaille pas* », confie-t-il aujourd'hui. Après une première série de missions le voilà embauché par Claude Montana, alors en charge de la haute couture Lanvin. Kees fera partie de son équipe lorsque le styliste décrochera le Dé d'or. Au début des années 90 le jeune tailleur s'essaye à différents styles, différents goûts et surtout des savoir-faire techniques

différents — une période formatrice. St Laurent, Givenchy, Dior, Cerruti : pendant une dizaine d'années il collaborera avec les plus importantes maisons de couture françaises, pour lesquelles le style est plus important encore que la technique — *« même si toutes ces maisons ont un savoir-faire exceptionnel »* confie-t-il *a posteriori*. La consécration survient à 34 ans sous la forme d'un contrat de chef d'atelier Hermès, alors sous la direction artistique de Martin Margiela, puis pour Yves Saint Laurent avec Hedi Slimane, pour lequel il crée l'atelier *ex-nihilo* (*« C'était formidable : il y avait tout à faire ! »*)

Trente ans plus tard, Kees van Beers a délaissé l'effervescence des studios de création pour se recentrer sur les fondamentaux de l'art tailleur, et revendique fièrement de bousculer quelque peu les règles du métier : *«Aujourd'hui on ne descend plus sur la Côte d'Azur à cheval: on prend l'avion. Et on utilise de nouvelles technologies pour obtenir au final un résultat parfait — ces technologies permettant aussi de raccourcir le délai de fabrication tout en garantissant ce résultat final parfait. Avec l'ordinateur, j'applique jusqu'à 55 corrections de grandes mesures sur une veste après avoir déjà vérifié tous les points sur la toile avec le client. Là où le père de ma grand-mères père mettait une journée pour faire un patronage pour son client (voûte, épaule, taille etc...), moi je le fais en trois minutes. Et parce que nous avons les bonnes machines, je livre une grande mesure en quatre semaines. Notre ligne mesure n'est quant à elle pas fabriquée ici, mais dans un atelier externe et, l'essayage de la toile et le patronage étant faits ici, le résultat est meilleur qu'une demi-mesure !*

LES MANTEAUX & CHEMISES SUR MESURE AUSSI

Il convient enfin de souligner que le savoir-faire de la maison est également appliqué aux manteaux. Nous avons ainsi eu l'occasion d'apprécier lors de notre visite un manteau voyageur en flanelle Fox Brothers très épaisse, déperlante et doublée de fourrure. Kees van Beers réalise à la demande des manteaux doublés, non doublés, semi-doublés, faits à la main ou à la machine : dans ce domaine aussi tout est possible. Une raison de plus de visiter la boutique, ainsi

que son site internet : www.kees-van-beers.com